

#6

JAM

Le journal de l'Apei Moselle

TROPHÉES
FEMMES
EN EA & EN
ESAT

réseau



| ESAT S^{te} AGATHE - p.4 |

Jennifer Lemonnier, lauréate
aux Trophées Femmes en EA et en ESAT

VIE ASSOCIATIVE Les rendez-vous des familles	p.2
VIE DES ÉTABLISSEMENTS Un parcours vers le MOT L'Apei Moselle, bâtisseur d'avenirs	p.4 p.6
Le dispositif passerelle	p.8
L'élaboration des menus	p.9
Des artistes en herbe	p.12

Édito 2

| VIE ASSOCIATIVE |

Les rendez-vous des familles 3

Le JAM en version numérique dans vos boîtes e-mails 3

| VIE DES ÉTABLISSEMENTS |

De l'ESAT S^{te} Agathe à la Mairie de Hayange, un parcours remarquable vers le Milieu Ordinaire de Travail (MOT) 4

L'Apei Moselle, bâtisseur d'avenirs 6

Le dispositif passerelle 8

Les menus : un processus d'élaboration complexe 9

À l'IME La Sapinière, des artistes en herbe 12

Zoom sur la médiation animale 13

Infos pratiques : le projet personnalisé 15

Infos pratiques : le Conseil de la Vie Sociale (CVS) 16

Des Talents, des Femmes et des Hommes 17

Les RH à votre rencontre 17

Bienvenue : ils nous ont rejoints 18

L'Apei Moselle recrute 18



ÉDITO

Ce numéro du JAM vous permettra de découvrir tout le dynamisme de notre Association au travers d'exemples qui couvrent tout notre périmètre en Moselle.

Au niveau de la Vie Associative, la tenue régulière de groupes d'échanges de Parents à Parents sur nos deux territoires de Rosselle et Nied et de Thionville montre l'importance que nous accordons aux échanges conviviaux avec les familles.

La parole doit être donnée aux familles ainsi qu'aux personnes accompagnées, aux tuteurs et aux professionnels. C'est notamment le rôle du Conseil de la Vie Sociale (CVS). L'article consacré au CVS dans ce journal vous permettra de bien comprendre son fonctionnement et l'importance d'avoir des candidats dans les différents collèges qui le constitue.

DONNER du mieux possible LA PAROLE aux personnes accompagnées pour la prise en compte de leurs besoins et souhaits est primordial au sein de l'Apei Moselle

La partie consacrée à la vie dans nos établissements témoigne des nombreuses actions et projets déployés pour un accompagnement de qualité de chaque personne accueillie que ce soit par exemple par la construction d'un nouveau Foyer d'Habitation (FESAT), l'évolution du dispositif d'accompagnement mené conjointement avec la MDPH pour accorder une double notification, des projets artistiques étonnants...

Un accompagnement personnalisé qui permet parfois un parcours remarquable vers le Milieu Ordinaire du Travail (MOT), comme pour notre lauréate aux Trophées Femmes en EA et en ESAT : Jennifer Lemonnier.

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans tous ces projets et à ceux qui s'impliquent dans tous les autres projets en cours, sans oublier nos bénévoles engagés qui donnent de leur temps. Une collaboration de chacun qui donne quotidiennement du sens à notre action.

Antoine Solimine,
Président de l'Apei Moselle



Journal de l'Apei Moselle n°6
Avril 2023

Association au service des
personnes handicapées mentales
et de leurs familles
reconnue d'utilité publique
affiliée à l'Unapei

Directeur de la publication:
Antoine Solimine

Rédacteur en chef:
Étienne Fabert

Commission communication:

Emilie Balard
Claire Barbier
Philippe Blin
Muriel Franck
Jean-Jacques Houllé
Myriam Humbert
Ralph Lang
Marie Rose Nantern
Sylvie Provot
Hadj Rezig
Isabelle Sonzogni

Siège social:
4, rue Marie de Coëtlosquet
57245 PELTRE

T : 03 72 40 30 28 - siege@apeimoselle.fr
www.apeimoselle.fr - [f](#) [y](#) [in](#)

N° ISSN: 2743-5555
Tirage: 3700 exemplaires
Impression: ESAT Les Genêts

| LES RENDEZ-VOUS DES FAMILLES |

DE PARENTS À PARENTS

*Un après-midi d'échange convivial*

C'est un temps d'accueil où les parents se rencontrent. C'est un moment où les familles échangent librement, partagent expériences et informations utiles, parlent de leurs enfants, de leurs préoccupations, le tout dans une ambiance conviviale et détendue.

Sur le territoire de Thionville, rendez-vous les premiers samedis de chaque mois de 14h30 à 17h00 (attention, nouvel horaire) au 89 chemin du coteau 57100 Thionville, 2^e bâtiment, 1^{er} étage.

Sur le territoire de Rosselle et Nied, rendez-vous les samedis de 14h30 à 17h00 aux dates suivantes : 25 mars, 24 juin, 30 septembre et 25 novembre 2023 à l'antenne locale de St-Avold de l'Apei Moselle, 2 rue en Verrerie.

Ces temps d'échanges sont ouverts à tous sans inscription.



SÉANCES DE CINÉMA ADAPTÉES

Le conseil de territoire de Rosselle et Nied, en partenariat avec le CGR de Freyming Merlebach, vous propose tous les premiers samedis du mois une séance de cinéma adaptée.

Ce sont des séances de cinéma ouvertes à tous, public en situation de handicap ou non, dans des salles de cinéma ordinaires qui sont spécialement aménagées pour que chacun s'y sente bien. L'objectif est que tous les spectateurs quelles que soient leurs difficultés, leurs peurs, leur agitation, leur façon de communiquer leurs émotions aient le plaisir d'aller au cinéma comme tout le monde dans des séances conviviales où l'on se rencontre sans crainte du regard des autres.

Le film est projeté avec une lumière tamisée et un volume sonore adapté. L'année a commencé avec *Le chat Potté 2* le samedi 7 janvier, *Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu* le samedi 4 février, *Zodi et Têhu, frères du désert* le samedi 4 mars et *Les Petites Victoires* le samedi 1^{er} avril. Les réservations s'effectuent directement aux caisses du cinéma.

Le JAM en version numérique dans vos boîtes e-mails

Le JAM a été distribué jusqu'à présent en format papier, dans les établissements et par courrier postal. **Dorénavant, pour les personnes en faisant la demande, le JAM sera envoyé uniquement par e-mail.** Concrètement, ce numéro du JAM sera envoyé par e-mail à tous les destinataires du journal papier, ce qui permettra à chacun de juger de l'intérêt d'un envoi par voie électronique. Un second e-mail sera envoyé afin de recueillir les souhaits des personnes quant au mode d'envoi : papier ou e-mail.

Cette décision de l'Apei Moselle a été guidée à la fois par des préoccupations environnementales et par une volonté de mettre l'accent sur le numérique.



| ESAT S^{TE} AGATHE |

DE L'ESAT S^{TE} AGATHE À LA MAIRIE DE HAYANGE, UN PARCOURS REMARQUABLE VERS LE MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL (MOT)⁽¹⁾

Jennifer Lemonnier, ouvrière paysagiste et candidate pour l'Apei Moselle, a reçu le 1^{er} trophée décerné par le jury lors de la cérémonie de remise des Trophées Femmes en EA et en ESAT, le 14 mars 2023 à Paris.



Présentation des Trophées Femmes en EA et en ESAT

Ces Trophées ont plusieurs objectifs :

- réunir le Secteur du Travail Protégé et Adapté et les entreprises, autour de leurs salariées aux parcours exceptionnels,
- promouvoir la place des femmes et leur implication au développement d'une économie plus inclusive,
- rendre visible la contribution des femmes dans l'ensemble des métiers qu'elles exercent au sein des 2 250 prestataires responsables, des Entreprises Adaptées et des ESAT.

Parcours de Jennifer Lemonnier

Jennifer Lemonnier travaille à l'Apei Moselle depuis 1999. Elle a commencé au sein d'une équipe Espaces Verts de l'ESAT Vert-Coteau à Thionville, puis a intégré l'ESAT Sainte Agathe à Florange.

En 2012, à travers une reconnaissance d'acquis et d'expérience, elle valide le référentiel métier "Ouvrier en travaux paysagers" de "Parcours compétences".

En 2016, elle participe à une formation interne au Soutien Centralisé de l'Apei Moselle (centre de formation des ESAT), "So Competent", afin de travailler les compétences sociales pour un projet d'intégration du Milieu Ordinaire de Travail.

En 2018 / 2019, elle effectue plusieurs stages (pépinière à la Mairie de Thionville, Château de la Grange à Manom). En parallèle, elle suit une formation externe pour obtenir un CAP / BEP Ouvrier Paysagiste avec l'AFPA de Verdun (financement Plan de Développement des Compétences des ESAT). Le COVID passant par-là, elle obtient son diplôme en mars 2021.

Par ses propres moyens, elle trouve un stage auprès des services espaces verts de la Mairie de Hayange pour le mois d'août 2021. Un contrat de prestation est mis en place à compter d'octobre 2021, Jennifer est détachée de l'ESAT pour travailler au sein des services de la Mairie. En janvier 2023, la Mairie s'est positionnée sur un projet d'embauche sur un an, avant une titularisation de Madame Lemonnier en 2024.

C'est un parcours professionnel qui s'est construit sur 10 ans, combinant des projets de formation interne et externe, de stages, et d'insertion en Milieu Ordinaire de Travail. Cette évolution travaillée et construite en étapes est remarquable : la ténacité sans faille, la détermination, et la motivation de Madame Lemonnier ont permis cette progression exceptionnelle. À noter le travail réalisé plus particulièrement sur les compétences sociales (notamment dans la gestion des émotions), qui permet aujourd'hui une très bonne intégration de Madame Lemonnier au sein des équipes Espaces Verts de la Mairie de Hayange.

(1) et (2) : Source : <https://reseau.h.fr/candidate/jennifer-lemonnier/>

Madame Lemonnier est à présent accomplie et épanouie professionnellement, fière et heureuse de son parcours. Elle a à cœur de partager son expérience pour montrer qu'une femme reconnue en situation de handicap qui travaille en ESAT peut obtenir des diplômes, faire valoir ses compétences, et à présent être une femme reconnue pour son travail au sein d'une équipe en Milieu Ordinaire de Travail.

Des résultats opérationnels

- 3 stages sur 2 mois,
- 1 contrat de prestation sur 15 mois,
- 1 an en contrat à durée déterminée, avant titularisation.

Ces résultats opérationnels démontrent une inclusion progressive, sécurisée, et de ce fait, réussie.

Au-delà de la situation positive pour Madame Lemonnier, ce parcours est un bon exemple pour les personnes accompagnées dans leur projet professionnel : Madame Lemonnier s'est saisie de tous les dispositifs disponibles pour progresser et atteindre son objectif final de travailler en MOT, ce qui rend son parcours exceptionnel et exemplaire, et à renouveler pour d'autres travailleurs d'ESAT en ayant le souhait.

Les Trophées ont été remis le mardi 14 mars 2023 à Paris. Jennifer Lemonnier a reçu le 1^{er} Trophée décerné par le Jury. L'Apei Moselle adresse toutes ses félicitations à Jennifer Lemonnier pour ce Trophée. Un grand merci à tous ceux qui l'ont accompagnée dans son parcours ; en particulier l'ESAT S^{te} Agathe, le Soutien Centralisé de l'Apei Moselle, ainsi que la Mairie de Hayange.



Témoignages sur son intégration au sein du service des espaces verts de la Mairie de Hayange⁽²⁾

Catherine Guedra, Directrice générale des services, Mairie de Hayange :

« Jennifer a intégré notre collectivité dans le cadre d'un contrat de prestation avec l'Apei Moselle suite à un entretien en présence de Monsieur le Maire, Madame Raphaëlle Stavinoha (chargée d'insertion au Soutien Centralisé de l'Apei Moselle) et moi-même. Lors de cet entretien nous avons tout de suite pu mesurer l'envie de Jennifer Lemonnier d'intégrer notre service d'espaces verts et mettre en pratique tout ce qu'elle avait pu acquérir dans le cadre de sa formation et de son expérience professionnelle. Son parcours correspondait aux attentes et aux besoins de notre service et depuis sa prise de poste elle a toujours fait preuve d'implication au quotidien et réalise un travail de qualité. Elle a su s'adapter rapidement et elle est appréciée par ses collègues et sa hiérarchie. Elle est souriante, toujours intéressée pour apprendre et développer ses compétences, partager ses connaissances et son savoir. C'est une chance pour notre collectivité d'avoir Jennifer dans notre équipe, nous en sommes pleinement satisfaits et c'est avec un grand plaisir que nous lui proposons au 1^{er} janvier une stagiarisation afin d'intégrer la fonction publique territoriale. Jennifer est un vrai rayon de soleil ! Je lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours professionnel. »

Gilles Rebstock, Responsable du service espaces verts, Mairie de Hayange :

« Jennifer a intégré les ateliers municipaux il y a deux ans, elle a su parfaitement s'adapter à l'équipe. C'est une personne qui apporte de la bonne humeur, elle est très volontaire et fait preuve d'un grand professionnalisme. Toujours ponctuelle, sérieuse, appliquée, Jennifer sait également prendre des initiatives qui améliorent le service public. »

L'APEI MOSELLE, BÂTISSEUR D'AVENIRS

| ESAT LE VILLAGE ET ESAT DE BRACK |

Point sur l'avancement du transfert de la menuiserie de l'ESAT De Brack à l'ESAT Le Village

Le contexte

L'ESAT De Brack de Saint-Avold est installé depuis 1968 dans une ancienne écurie datant du 19^e siècle. Bâtiment tout en longueur et peu lumineux, il est devenu de moins en moins fonctionnel au fur et à mesure des années, notamment pour les activités de menuiserie. Vingt-quatre personnes accompagnées travaillent dans cette menuiserie pour la fabrication de palettes, de caisses, de nichoirs à oiseaux et de pièces de petite menuiserie.

En 2020, la décision a été prise de transférer la menuiserie de l'ESAT De Brack à l'ESAT Le Village, situé à Altwiller, en construisant un nouveau bâtiment derrière les serres. En parallèle, des travaux de réfection du bâtiment administratif de l'ESAT Le Village, comprenant notamment des vestiaires, une cuisine, des espaces de vie et administratifs, ont été actés.

La construction de la nouvelle menuiserie a plusieurs visées : offrir plus d'opportunités en menuiserie aux travailleurs en ESAT (30 places de travailleurs contre 24 actuellement), améliorer l'ergonomie sur le poste de travail, traiter de plus gros volumes de commandes et mettre à disposition des travailleurs des espaces communs plus adaptés, comme une salle de réunion spacieuse.

Point sur les travaux

Le permis de construire de la menuiserie et l'autorisation de travaux sur le bâtiment administratif ont été délivrés au printemps 2021. Les lots ont été attribués début février 2022. Le terrassement a été engagé depuis le 1^{er} mars 2022.

La construction de la structure du bâtiment de 1000 m² est maintenant finalisée, ainsi que celle des auvents permettant de stocker les produits bruts et finis, situés en cour intérieure permettant ainsi d'assurer en sécurité l'accueil des travailleurs et le flux des marchandises. Un silo a été installé dans la cour intérieure afin de collecter les sciures de bois de l'atelier, qui serviront à chauffer la menuiserie.

À cours du premier trimestre 2023, les efforts se sont concentrés sur l'aménagement des espaces communs et le transfert des machines existantes. L'activité de la menuiserie commencera début juin 2023.

Quant au bâtiment administratif, il accueille les travailleurs depuis février 2023.

Point sur la transition de l'activité

L'activité menuiserie va être suspendue pendant une dizaine de jours, le temps du transfert des machines et de l'installation des personnes accompagnées dans leur nouvel environnement de travail. Afin de gérer au mieux cette suspension temporaire de l'activité, les travailleurs ont anticipé les commandes de palettes à venir pour leur principal client, l'usine TOTAL de Saint-Avold. La menuiserie est le 4^e fournisseur référencé de palettes pour ce site industriel.

Un grand merci à toutes les parties prenantes sans lesquelles ce projet n'aurait pas vu voir le jour.

L'inauguration de la menuiserie est prévue au cours du troisième trimestre 2023.

Un projet dans le cadre d'une réorganisation plus globale

En termes d'activités, en parallèle du déménagement de la menuiserie, les espaces verts de l'ESAT Le Village seront relocalisés à l'ESAT De Brack. Mouvement inverse pour les activités de prestations extérieures (peinture intérieure et extérieure, pose de panneaux rigides, de pergolas et de gazon synthétique, ...) qui seront transférées de l'ESAT Le Village à l'ESAT De Brack.





| FESAT DE FAULQUEMONT |

Projet et travaux du FESAT de Faulquemont

Le projet

Le projet de construction d'un foyer d'hébergement de 1500 m² pour travailleurs d'ESAT (FESAT) prend forme depuis décembre 2021 sur la commune de Faulquemont. Il a été initié en 2019 en partenariat avec District Urbain de Faulquemont, suite à l'accord du Conseil départemental de Moselle.

Ce FESAT offrira 25 places d'hébergement permanent et 1 place d'hébergement temporaire aux travailleurs de l'ESAT Les Ateliers du golf actuellement accueillis aux foyers Clairvil et Les Amarres. Il sera composé de nombreuses parties communes : hall d'activités, réfectoire, salons, cuisine pédagogique, salle de sport, salle d'activités.... Les chambres offriront un accès extérieur (en rez-de-jardin ou balcon). Des chambres doubles pourront être également proposées aux résidents en couple.

L'implantation du FESAT va permettre aux personnes accompagnées d'évoluer dans un environnement à la fois agréable et sécurisé, à proximité de la piscine, du City Stade, de la gendarmerie, et proche de toutes les commodités. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées, notamment grâce à des trajets domicile-travail écourtés.

L'Apei Moselle a invité les salariés, les personnes accompagnées, les familles, les administrateurs, les conseillers de territoire et les bénévoles à une réflexion sur le nom qui pourrait être donné à ce FESAT. C'est ainsi que l'appellation « Le Parcours » a été retenue.

Point sur l'avancement des travaux

Le mardi 10 mai 2022, la première pierre "symbolique" du FESAT de Faulquemont a été posée en présence des élus de la région et des partenaires de l'Apei Moselle. Depuis le mois de mai 2022, les travaux ont bien avancé : le gros œuvre est terminé. À fin janvier 2023, le bâtiment est hors d'eau permettant ainsi les travaux de second œuvre, notamment sur la partie hébergement. Conformément au

plan d'ordonnancement du chantier, les travaux dans la partie technique et la partie administrative du bâtiment sont moins avancés. Le suivi du chantier est régulier : tous les jeudis matin se tient une réunion de chantier.

Installation des premiers résidents

Seuls les travailleurs de l'ESAT Les Ateliers du golf peuvent obtenir une place au FESAT Le Parcours. Chaque situation individuelle sera bien entendu étudiée et donnera lieu à des échanges entre les parties prenantes.

L'installation des premiers résidents n'aura lieu que sous réserve de l'accord des commissions de sécurité et de conformité ; c'est-à-dire entre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre 2023. Concrètement, le déménagement s'échelonnera sur un mois avec l'installation de 3 résidents à la fois. Pour l'attribution des chambres, les vœux de chaque résident seront recueillis et satisfaits dans la mesure du possible. En effet, la répartition dans les chambres devra tenir compte de choix organisationnels et éducatifs.

Un projet dans le cadre d'une réorganisation plus globale

Suite à la création du FESAT Le Parcours, le foyer de Clairvil sera transformé en Foyer d'Accueil Polyvalent (FAP) composé de 10 places pour PHV (Personnes Handicapées Vieillissantes) et 25 places de FAS internat dont une place d'hébergement temporaire et une place d'hébergement d'urgence. À ces hébergements s'ajoutent 5 places d'accueil de jour dont une place d'accueil temporaire.

Soutenue par le Conseil départemental, cette évolution de Clairvil sera l'occasion d'une belle rénovation du foyer qui permettra le déploiement des nouveaux dispositifs d'accueil, grâce à l'aménagement de salles d'activités et de la mise aux normes d'accessibilité.

En parallèle, afin que l'ensemble des résidents actuels puissent bénéficier d'une continuité d'hébergement, un autre projet est en cours d'élaboration. À Creutzwald, un nouveau foyer (FAP), proposera 14 places d'hébergement permanent de FESAT, 9 places de FAS ainsi qu'une place d'hébergement temporaire. Concernant l'accueil de jour, 5 places de FAS seront créées dont une place d'accueil temporaire. Ces différentes évolutions et projets permettent à l'Apei Moselle de mieux répondre aux besoins des personnes et de leurs proches et de mieux équilibrer la répartition des places sur le territoire, en permettant à terme de proposer des places d'internat aux travailleurs des Genêts, voire des Chênevières.

| FAS LES SEREINS |

LE DISPOSITIF PASSERELLE

Des ponts entre le FAS, l'ESAT et l'IME en fonction de l'évolution des projets des bénéficiaires

Depuis le 1^{er} novembre 2021, un nouveau dispositif « FAS passerelle » a été créé conjointement par l'Apeï Moselle et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Partant du constat que les projets des personnes accompagnées peuvent évoluer dans le temps, la MDPH est dorénavant amenée à donner une double orientation, créant ainsi des ponts entre le FAS, l'ESAT et l'IME.

Ce nouveau dispositif a été mis en place au FAS Les Sereins de Saint-Avold. Il permet à des personnes accompagnées d'évoluer au sein des différentes structures :

- Du FAS à l'ESAT : un groupe de personnes accompagnées a été créé pour permettre la découverte du travail en ESAT. Ce groupe se rend trois fois par semaine à l'ESAT De Brack pour réaliser des tâches de conditionnement.
- De l'ESAT au FAS : il peut arriver, avec l'âge notamment, que certains travailleurs perdent en autonomie. Pour les accompagner au mieux dans une transition vers le FAS, ils intègrent cette structure en accueil de jour. Cela leur permet de découvrir la vie de l'établissement et les prépare à une intégration ultérieure au sein d'un FAS en accueil de jour ou en internat permanent.
- De l'IME à l'ESAT ou au FAS : des places ont été créées au FAS pour des jeunes d'IME en amendement CRETON. Ils participent à des ateliers à l'ESAT ainsi qu'au FAS (mises sous plis, jardinage, ...). Ce dispositif permet aux jeunes de prendre une décision éclairée quant à leur future orientation : FAS ou ESAT.

Ce dispositif a permis l'accueil de 10 adultes en semi-internat (7 en accueil permanent, 3 en accueil temporaire). Il a également permis la création d'une place en internat permanent.

Le nombre de résidents étant plus important, des travaux d'agrandissement du FAS sont devenus une nécessité. A partir de septembre 2023, un chantier de construction d'un bâtiment de 8 salles d'activités et d'une salle polyvalente pouvant accueillir 200 personnes va démarrer.

Zoom sur Cédric

UN LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE

Cédric était un jeune homme d'une trentaine d'années lors de son arrivée au sein du FAS en 2012. Il a rencontré des difficultés d'adaptation. Cédric a connu plusieurs directions ainsi que des mouvements de personnel, ce qui créait pour lui des difficultés supplémentaires. Récemment, un travail au sein de l'équipe ménage de l'institution lui a été proposé. Il a accepté ce challenge et a même demandé à réaliser des stages dans d'autres établissements de l'Apeï Moselle. Cédric a pu être accueilli tous les jeudis dans la structure du FAS-FAM Les Apogées de Forbach où l'équipe de ménage en poste a pu l'épauler et le soutenir. Avec le temps, il a souhaité apprendre à travailler en cuisine. La cuisinière, au sein du FAS-FAM Les Sereins, lui apporte une aide et un soutien pour qu'il découvre ce métier. Aujourd'hui, Cédric est heureux de son parcours et demande à pouvoir bénéficier d'un contrat de travail.

En décembre 2022, son dossier est passé devant la commission de la MDPH. Mme Marie Paule Cardinal et Cédric ont pu défendre son projet devant cette commission. Il a reçu une double notification FAS/ESAT. Depuis janvier 2023, il travaille à mi-temps en restauration au sein du FAS-FAM Les Sereins. Dans le cadre de ce dispositif passerelle, l'établissement a pu bénéficier d'un financement du département pour la rénovation d'une salle de bain et l'aménagement d'un studio, que Cédric occupe actuellement. Avec l'aide des professionnels de la structure, il apprend à faire ses courses et à réaliser une à deux recettes de cuisine par mois, grâce à des aides visuelles, afin de pouvoir manger dans son studio. Ses objectifs sont de mettre de l'argent de côté pour louer son propre appartement et d'être autonome dans les transports pour se rendre en week-end chez sa famille par ses propres moyens.

Ce projet a pu se mettre en place grâce à l'investissement de chacun, et surtout la volonté de Cédric.

Les équipes encadrantes et la Direction sont fières de pouvoir répondre à ce type de projet et espèrent encore en développer d'autres dans l'avenir.

| ESAT LE CORAIL ET ESAT LES ATELIERS DU GOLF |

LES MENUS : UN PROCESSUS D'ÉLABORATION COMPLEXE

La cuisine centrale de l'ESAT Le Corail

Ouverte en 2007, la cuisine centrale est un atelier d'ESAT situé à Basse-Ham. Elle livre, en liaison froide, des repas à l'ensemble des établissements de l'Apei Moselle sur le territoire de Thionville. Les plats sont préparés sur place puis réchauffés dans les établissements. La cuisine centrale a aussi développé son portefeuille de clients externes, principalement issus du secteur social.

L'atelier « cuisine centrale » fonctionne en étroite collaboration avec l'atelier « portage » qui livre des repas à domicile ou à des sociétés de portage comme Age Solution, Emadom' Services, OBE Services SVQ.

La cuisine centrale est dotée de plusieurs zones de production : la zone de cuisson, la zone des préparations froides, la zone pour les régimes spécifiques (mixé, végétarien, sans porc, hypocalorique/diabétique, pauvre en sel), la zone d'allotissement (répartition des commandes par client) et le magasin avec plusieurs zones de stockage froides en fonction des produits.

Trente adultes en situation de handicap travaillent à la cuisine centrale. La plupart sont affectés dans les zones de production alimentaires et les autres, dans les zones de logistique. Depuis 2019, deux nouveaux métiers pour les personnes accueillies ont été créés : opérateur de saisie et accompagnant de livraison. Les premiers ont pour mission de générer les bons de livraison de la cuisine centrale et de les copier sur les tablettes des chauffeurs et les second d'accompagner les chauffeurs-livreurs dans leurs tournées. Ils sont encadrés par deux moniteurs d'atelier, six cuisiniers et trois logisticiens à temps plein. Viennent s'y adjoindre un chauffeur à temps plein aidé de trois chauffeurs détachés de l'entreprise adaptée de la Fensch d'Hayange, qui assurent les livraisons de l'ensemble des clients du lundi au vendredi. Un chef d'atelier et un chef de fabrication assurent le fonctionnement, assistés d'un second de cuisine.

Les menus

Le cycle des menus s'étend sur six semaines. Ils sont élaborés par deux commissions menus regroupant des représentants des établissements de l'Apei Moselle et des clients externes, qui statuent sur le choix des plats en fonction de leurs goûts et des spécificités saisonnières.



CHIFFRES CLÉS 2022

1350

repas livrés/ jour

soit près de 500 000 repas /an, en moyenne.

Une vingtaine

de clients extérieurs à l'association :

établissements pour personnes âgées, micro-crèches, périscolaires, sociétés de portage de repas pour les personnes âgées, ainsi que des clients occasionnels, comme les mairies.



Chaque commission est découpée en deux sous-commissions, une pour les structures de demi-pension et une pour les structures d'internat, qui choisissent les plats des menus en respectant le Programme National de Nutrition Santé (PNNS). Ce dernier a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition (comprenant l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité)⁽³⁾.

Une fois le cycle achevé, il est transmis à une diététicienne qui valide ou formule des remarques, si nécessaire. À noter qu'un menu végétarien par semaine est proposé dans le cadre du plan de diversification des protéines.

Commandes et approvisionnements

Depuis 2019, les approvisionnements sont régis par la loi EGALIM, qui impose de respecter certains ratios, avec pour objectif de :

- relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition, notamment pour permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail ;
- accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs,
- promouvoir des choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable, accessible à tous⁽⁴⁾.

Les commandes des établissements de l'Apei Moselle s'effectuent à J-15. Ce délai permet à la cuisine centrale d'ajuster ses approvisionnements sur du déclaratif et non sur des estimations et de lutter ainsi contre le gaspillage alimentaire. Dans le contexte actuel de tensions sur les approvisionnements, la cuisine centrale n'est pas toujours en mesure de garantir le respect de certains menus annoncés à l'avance. De nombreux décalages de livraisons, voire de ruptures liées à des pénuries de produits obligent la cuisine centrale à remplacer certains plats. Par exemple, il y a eu une rupture d'approvisionnement en maïs chez les fournisseurs pour les professionnels, alors que le maïs en boîte était disponible à la vente pour les particuliers.

La cuisine centrale est très attentive à la qualité des approvisionnements et au respect de la réglementation en vigueur : les labels (AOP/AOC, IGP...) sont quasiment respectés au regard de la loi EGALIM, les produits locaux et de saison sont privilégiés, les produits bio continuent leur percée dans les menus.

En parallèle, une démarche environnementale a été amorcée avec le remplacement de certains contenants à usages uniques par des bacs en plastique réutilisables.

La cuisine centrale de l'ESAT Les Ateliers du golf

Ouvert en 2015 sur la commune de Faulquemont, l'ESAT Les Ateliers du golf est un établissement et service d'aide par le travail. La cuisine centrale est un des ateliers de cette structure, qui gère le restaurant « Le Green », une blanchisserie, un atelier de conditionnement industriel pour des clients externes et une équipe de ménage pour des besoins internes.

La cuisine centrale est organisée en quatre ateliers :

- préparations froides ;
- préparations chaudes ;
- conditionnement/allotissement ;
- restauration externe pour les clients du restaurant « Le Green » et interne pour le personnel.

Une équipe de 22 travailleurs, 5 moniteurs cuisiniers et 3 chauffeurs-livreurs travaille pour la cuisine centrale. Elle prépare des repas en liaison froide pour les établissements de l'Apei Moselle sur le territoire de Rosselle et Nied, ainsi que pour deux clients externes, des micro-crèches, soit 11 points de livraison. Les repas sont livrés pour les 365 jours de l'année sur un créneau de 5 jours de livraison et en décalage : le repas du mardi est livré le lundi, ... et ceux du week-end et du lundi sont livrés le vendredi.

Présentation du restaurant « Le Green »

Le Green est un restaurant ouvert au public du lundi au vendredi de 11h30 à 13h. Il dispose d'une salle de 84 places assises. Une monitrice encadre 9 travailleurs, qui interviennent au niveau des rampes de distribution (self-service), de l'entretien de la salle, de la plonge, de l'enlèvement des plateaux sur les tables et de l'entretien des locaux. L'équipe de restauration n'élabore pas de carte à l'avance, mais compose les menus en fonction des arrivages, du jour pour le lendemain. Le restaurant propose 5 à 6 entrées, 8 plats chauds (dont systématiquement 1 plat de pâtes et 1 plat de viande) et 10 desserts au choix.



(3) Source : <https://www.mangerbouger.fr/ressources-pros/le-plan-national-nutrition-sante-pnns/qu-est-ce-que-le-pnns>

(4) Source : <https://agriculture.gouv.fr/egalim-1-tout-savoir-sur-la-loi-agriculture-et-alimentation>

Les menus

La cuisine centrale travaille en collaboration avec une diététicienne de la société GVRs restauration, entreprise de prestations de services pour les métiers de la restauration collective, pour établir les menus. La diététicienne va tout d'abord définir le plan alimentaire, c'est-à-dire la catégorie d'aliment que doit comporter le menu un jour donné (par exemple, tel jour, il y aura du bœuf au menu). Ce plan alimentaire est ensuite communiqué à la cuisine centrale afin que l'équipe de la cuisine puisse élaborer les menus. Ces derniers sont alors envoyés à la diététicienne, qui vérifie la conformité des menus avec le plan alimentaire. Les menus sont alors soumis à la commission des menus, qui se réunit deux fois par an pour les menus du printemps/été et de l'automne/hiver. Elle est composée d'un représentant de chaque établissement, du directeur de l'ESAT, du chef de production et de la diététicienne.

La cuisine centrale propose trois types de menus (classique, sans viande, sans porc), ainsi qu'une alternative végétarienne au menu classique, appelée « menu pour la planète », une fois par semaine, au choix des personnes accompagnées. Les régimes spécifiques (mixé, hypocalorique/diabétique, pauvre en sel, ...) sont gérés directement par les établissements, qui intègrent ces variables lors de leurs commandes de repas.

Commandes et approvisionnements

Les établissements effectuent leurs commandes à J-10 via une plateforme internet. Cette dernière va agréger les données afin de générer automatiquement des bons de commande. Ils sont ensuite transmis directement aux fournisseurs.

Les ruptures de produits sont de plus en plus fréquentes chez les fournisseurs, ce qui amène la cuisine centrale à adapter les menus. Ils vont varier tout en respectant le plan alimentaire et donc la catégorie de produit prévue. Par exemple, en cas de rupture de stock de viande de bœuf, elle sera remplacée par une viande d'une autre origine animale. Il arrive également que les fournisseurs n'aient pas les volumes ou les prix recherchés.

La cuisine centrale se conforme à la loi EGALIM en vigueur depuis 2019 pour les approvisionnements. Ainsi, la cuisine centrale propose environ 20% de produits locaux et biologiques. Le local doit être produit dans un rayon de 150 kilomètres autour de la cuisine centrale. Il est plus aisé de trouver les volumes et prix recherchés pour les fruits et légumes locaux, que pour les viandes. À défaut, les fruits et les légumes viennent majoritairement de France, alors que les viandes peuvent être importées d'Allemagne, du Luxembourg ou de Belgique.

Une attention particulière est aussi apportée à la saisonnalité des fruits et des légumes.

CHIFFRES CLÉS 2022

1500

repas par jour

en moyenne pour la cuisine.

140

repas par jour

en moyenne pour le restaurant « Le Green ».



| IME LA SAPINIÈRE |

À L'IME LA SAPINIÈRE, DES ARTISTES EN HERBE

Dans le cadre d'Esch 2022, Capitale européenne de la culture, un groupe de six adolescents de 13 à 17 ans de l'IME La Sapinière (Candice, Carlos, Clara, Djibril, Lucie, Kémisse), accompagné du groupe belge LA JUNGLE et du collectif Brut Pop⁽⁵⁾, a activement participé au projet « Collaborations Brutes » de musique pop, rock et électro.

Les débuts du projet artistique

Pour les Francfolies d'Esch-sur-Alzette, un des événements associés à Esch 2022, ces six jeunes ont participé à des ateliers de création musicale. En résidence à l'Arche de Villerupt, ils ont dans un premier temps travaillé à l'écriture de paroles, puis à la mise en musique de ces dernières. La création des morceaux de musique a été facilitée par l'utilisation d'instruments intuitifs, comme une raquette de ping-pong pour produire un son. Tous les jeunes du groupe chantent et jouent d'un instrument : guitare, percussions, ocarina, clavier, tom (grosse caisse), batterie, cloches reliées à la batterie, raquette de ping-pong. Garder le rythme a été un véritable challenge pour ces jeunes, qu'ils ont su relever. Ces artistes en herbe et le groupe LA JUNGLE se sont produits une première fois sur la scène de l'Arche à Villerupt le 10 juin 2022 et ont présenté les cinq morceaux qu'ils avaient composés. Cette collaboration a été un moment fort pour les enfants de l'IME et l'ensemble des partenaires du projet. Ils se sont tous quittés à la fin du concert en se disant qu'il y aurait une suite...

Rockhal de Esch-sur-Alzette

Le 22 décembre 2022, la collaboration s'est poursuivie pour un second concert organisé au Rockhal de Esch-sur-Alzette. Les six enfants de l'IME La Sapinière ont répété pendant 3 jours pour ce concert et ont travaillé sur la création de deux nouveaux morceaux de musique.

L'album numérique « Collaborations Brutes »

Cet album est en vente en format numérique sur le site internet : <https://lajungle.bandcamp.com/album/collaborations-brutes>. Le coffret « Collaborations Brutes » contenant une bande dessinée de Jean Chauvelot retraçant les deux résidences de création ainsi qu'une cassette audio comportant les deux concerts de la soirée du 10 juin 2022 à l'Arche a été édité en 200 exemplaires et intégralement vendu.

Des bénéfices multiples

L'inclusion sociale au travers de la culture est un des bénéfices majeurs de ce projet. Les enfants, malgré leurs difficultés propres, ont su construire un groupe solidaire et ont collaboré avec le groupe LA JUNGLE et le collectif Brut Pop. Afin d'aider un des jeunes artistes à surmonter l'appréhension de la scène, un autre jeune du groupe a effectué des « massages gratouilles » dans son dos. Les enfants ont aussi bien évolué en termes d'autonomie, de concentration et de confiance en eux. En effet, la première scène était parsemée de repères visuels. Le déroulé de la représentation était scotché au sol. Lors du deuxième concert, les jeunes artistes ont pris leurs marques avec beaucoup plus d'aisance, sans aide visuelle. Deux éducatrices spécialisées encadraient le groupe et ne sont intervenues qu'en cas de difficultés. Ces six artistes en herbe ont fait preuve d'un grand courage pour se produire sur scène devant un public nombreux pour les deux concerts, avec un volume sonore élevé et des éclairages multiples. Ils font aujourd'hui la fierté de leurs parents et du personnel de l'IME La Sapinière.

La suite...

Les six enfants de l'IME ont émis le souhait de continuer sur cette lancée. Un enregistrement en studio à Bruxelles (la JUNGLE est un groupe belge) et la création d'un album sont en projet... en espérant que le financement de ce séjour soit obtenu et finalisé.

Un grand bravo à ces artistes que nous suivrons avec grand intérêt.

(5) Brut Pop est dédié à la promotion de la musique et des arts plastiques avec un public autiste ou en situation de handicap mental ou psychique, au développement d'un réseau entre les divers acteurs, au partage des pratiques et des questionnements qu'elles suscitent ainsi qu'à la recherche pour la conception de nouveaux instruments adaptés. Source : <https://brutpop.blogspot.com/p/a-propos.html>

| ZOOM SUR |

LES ANIMAUX, DE FORMIDABLES COMPAGNONS POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES

Plusieurs établissements proposent aux personnes accompagnées des séances de médiation animale. Retour sur cette pratique pédagogique très utilisée mais peu explicitée.

La médiation animale avec le cheval

La médiation avec le cheval est une pratique qui offre une méthode thérapeutique basée sur l'échange positif entre l'Homme et le cheval. Elle est conçue pour promouvoir l'amélioration des capacités physiques, cognitives, sociales, psychiques ou émotionnelles de l'humain. Les origines de l'équitation thérapeutique remontent loin dans le temps, Xénophon, Général athénien (-424 - 347), a écrit : « *Le cheval est un bon maître, non seulement pour le corps, mais aussi pour l'esprit et pour le cœur* ».

Dans le cadre de la thérapie assistée par l'animal, le cheval joue le rôle de médiateur, et le coté thérapeutique est lié à l'intervenant issu du milieu paramédical ou médico-social. De nombreux termes sont utilisés à plus ou moins bon escient. Les plus utilisés peuvent être :

- l'équithérapie, le plus employé, a pour objectif d'agir sur le fonctionnement psychique de la personne en situation de handicap par des moyens psychiques et corporels ;
- l'hippothérapie étant plutôt une prise en charge mettant en avant les bienfaits de la situation à cheval, sur la motricité et la sensorialité. Le bénéficiaire est bercé par les mouvements au pas du cheval. Cette méthode peut aussi s'utiliser à l'arrêt. Le cheval est mené par une tierce personne.

L'Association le Hameau d'Olivier cheval et handicap est une association d'aide aux personnes en situation de handicap avec le cheval comme médiateur. Elle gère un lieu d'accueil et d'accompagnement d'enfants et d'adultes en situation de handicap grâce à la Thérapie Avec le Cheval.

Elle a été fondée par Liliane et Jean-Claude Barthélémy, souhaitant tous les deux s'engager dans une structure alliant cheval et handicap et rendre hommage à leur fils Olivier. Les installations sont situées dans le parc du Château de Volkrange, 9 chemin du Bril. Elles se composent d'un manège 20 x 40 mètres, d'une sellerie, d'un bureau associatif, d'une salle de détente, le tout aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Le troupeau, composé de deux chevaux, sept poneys de tailles différentes et un âne, évolue toute l'année dans un enclos nature bénéficiant de deux abris. Un des avantages de l'enclos nature est de permettre la mise en place d'une hiérarchie naturelle au sein du troupeau, évitant ainsi qu'elle ne s'installe pendant les séances de thérapie. Cet enclos nature respecte aussi la vie du troupeau, avec foin et eau à volonté, et la possibilité de se déplacer librement.

L'équipe de l'association se compose de deux enseignants, une monitrice d'équitation diplômée du BFEH (Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi), et une équicienne accompagnée de personnes issues du milieu de la santé (orthophoniste, médecin, étudiante en psychologie). Cette équipe bénéficie du soutien des aidants et des éducateurs, qui sont familiarisés avec le cheval et les consignes de sécurité en amont de leurs premières séances avec les personnes accompagnées.

Les équidés ont été choisis en fonction de leur tempérament, doux et calme. Afin de préparer au mieux les équidés aux séances de Thérapie Avec le Cheval avec les personnes en situation de handicap, ils sont sensibilisés aux éléments extérieurs (fauteuils roulants, lève-personne ...) et au travail avec l'homme pour installer



une confiance mutuelle. Les équidés s'adaptent à la personne en situation de handicap. Ils sont capables de ressentir les émotions humaines et d'anticiper certaines situations.

Les séances ont lieu en général toutes les semaines ou tous les quinze jours. Le rythme des séances est adapté en fonction des besoins et des capacités de chaque personne. Une séance type se déroule en trois étapes : la préparation (accueil, le repérage grâce à des aides visuelles et écrites, la prise de contact et la préparation de la monture), la séance en elle-même et le moment d'échange avec les personnes sur le ressenti de la séance.

Les séances respectent le plan d'accompagnement de chaque bénéficiaire. Il est élaboré avec la personne elle-même et peut également se construire avec les proches et les professionnels accompagnants. Il contient des objectifs ciblés, associés à des échéances, en vue de travailler sur des compétences et à terme, gagner en autonomie. Le plan d'accompagnement est réactualisé régulièrement par les parties prenantes. Il est complété par les comptes-rendus de chaque séance afin de suivre l'évolution de la personne accompagnée au fil du temps. A cet effet, l'enseignant se met en retrait pendant la séance, tout en assurant la sécurité, et observe le comportement de la personne.

Le travail lors des séances vise à améliorer principalement les fonctions cognitives (concentration, attention, ...), les fonctions exécutives (planification, inhibition, élaboration de stratégies, mémoire, le langage et la motricité (fine et globale). Il se focalise sur des besoins spécifiques de la personne : par exemple, la motricité fine peut être développée par la saisie de balles en mousse sur des cônes, ou le maintien du dos droit peut être amélioré par l'accompagnement de la personne par l'enseignant sur le dos du cheval et un lâcher progressif de la personne pour faire travailler les muscles du dos.

Une amélioration du comportement et un mieux-être des personnes accompagnées sont généralement observés au bout de deux à trois mois de séances. Lorsque la personne accompagnée développe une aptitude à l'équitation au fil des séances, l'association peut l'orienter vers un centre équestre partenaire.

L'association essaye de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap en ouvrant les séances à d'autres publics, dans la mesure du possible ; la mixité étant importante.

L'Association le Hameau d'Olivier a d'autres projets, notamment la mise en place d'ateliers (poterie, vitraux, enluminures) pour les aidants, les personnes accompagnées et toute personne intéressée, en partenariat avec l'association des Amis du château de Volkrange.



Chien, poissons, gerbilles...

La médiation animale est pratiquée, notamment à L'IME Le Wenheck, par Amélie Greiner, éducatrice spécialisée. Après une formation en médiation animale d'un an en alternance, financée par l'IME, Amélie a complété ses connaissances et a obtenu une Attestation de Connaissances pour les Animaux de compagnie d'espèces domestiques (ACACED), très axée sur l'animal et son environnement (logement, alimentation, santé animale). Amélie Greiner encadre un groupe de dix jeunes âgés de 12 à 14 ans présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA). Ils s'occupent de trois gerbilles et de deux poissons rouges présents en permanence dans l'établissement. Amélie Greiner amène son chien Onyx, croisé entre dalmatien/golden et border collie, tous les mercredis et vendredis dans l'établissement.

Ces adolescents apportent des soins quotidiens aux gerbilles et aux poissons rouges, ce qui les responsabilise et leur apprend le respect des autres ; par exemple, ne pas faire de bruit pour ne pas déranger les gerbilles dotées d'une ouïe très sensible. L'observation des poissons rouges les apaise et leur permet de travailler sur le lâcher prise. Quant à Onyx, il est un formidable confident pour ces adolescents, qui évacuent ainsi leurs émotions. Ils peuvent partir en promenade avec Onyx, en cas de besoin lors de crises d'angoisse, qui interviennent de moins en moins souvent depuis la mise en place de la médiation animale. Les jeunes peuvent ainsi souffler et prendre de la distance par rapport à la source d'angoisse. Les mercredis et vendredis sont des journées beaucoup moins agitées et où ils améliorent leur niveau de concentration lors des activités proposées.

La médiation animale permet également d'appréhender l'enseignement autrement et de le rendre plus ludique. Par exemple, les jeunes sont interrogés sur l'orthographe de «chien» ou «Onyx» ou sur le nombre de graines données aux gerbilles.

Amélie Greiner a mis en place d'autres projets. L'acquisition d'insectes (sauterelles, grillons et vers de farine) vient d'être finalisée, en partenariat avec «la ferme du Heckenwald», ferme à rongeurs et insectes basée à Saint-Avold. Les jeunes apprennent à observer, à comprendre les modifications du corps, et ainsi à développer leur compréhension de la nature. L'IME Le Wenheck a également noué un partenariat avec la «Ferme de Zellen» afin d'appréhender les notions de travail et de responsabilités. Les jeunes côtoient de plus gros animaux, et abordent des différents sujets comme la route du lait, les céréales, le compost.

| INFOS PRATIQUES |

LE PROJET PERSONNALISÉ



Définition

Le terme de « projet personnalisé » qualifie la démarche de co-construction du projet entre la personne accompagnée (et/ou son représentant légal) et les professionnels. Ce terme témoigne explicitement de la prise en compte des attentes de la personne (et/ou de son représentant légal) et englobe la question de l'individualisation et de l'auto-détermination. Il permet également d'inclure différents volets plus spécifiques dont il organise l'articulation (volet éducatif, pédagogique, de soins...).

Les grands principes

Le projet personnalisé est **une démarche dynamique, une co-construction qui tente de trouver un équilibre** entre la situation de la personne, ses attentes, celles de son entourage, de l'équipe professionnelle et des autres intervenants. En effet, tous ne partagent pas la même analyse de la situation ou les mêmes attentes. D'une manière générale, **l'expression la plus grande est laissée à la personne** lors de son projet personnalisé. Cela nécessite :

- **une information préalable et adaptée**
- **un questionnement régulier de la personne favorisant son expression, son autonomie et son auto-détermination**
- **la recherche de formes de communication diversifiées** afin d'assurer le recueil de ses attentes et de ses choix véritables : communication gestuelle, sensorielle, visuelle (picto, photos, FALC...)

→ **l'implication de tiers selon la situation** (entourage, intervenants, représentants légaux) pour faciliter la participation de la personne.

La dynamique des projets personnalisés se veut souple et adaptée au rythme de pensée et d'action de la personne.

L'ensemble des professionnels est concerné par les projets personnalisés. Chaque professionnel en contact avec la personne accompagnée doit pouvoir avancer ses propositions et analyses. Celles-ci seront prises en compte quelle que soit la qualification de la personne. Il convient donc de solliciter et de faciliter la prise de parole de chacun et particulièrement l'expression des professionnels de proximité.

Plus les parties prenantes sont nombreuses, plus il faut veiller à l'expression de la personne accompagnée. Il faut s'assurer que la parole de la personne soit entendue et qu'elle comprenne le rôle de chaque partie prenante (tutelles, proches, partenaires, ...). Il est recommandé que la cohérence et la continuité des prestations se fasse dans le respect du confort de vie, des attentes de la personne et de la confidentialité.

Nouveautés de 2023

Le projet s'inscrivait sur une durée de 1 an jusqu'à fin 2022. Or, il s'est avéré que certains projets ne pouvaient pas aboutir en un an, en raison des objectifs fixés qui pouvaient nécessiter plusieurs années pour être atteints. Depuis janvier 2023, un projet peut s'inscrire sur une période de 1 à 5 ans.

UN PROCESSUS DYNAMIQUE :
LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE



| INFOS PRATIQUES |

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Le rôle du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance qui vise à associer les personnes accompagnées au fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. Cela permet de donner des éléments de compréhension aux directions des établissements, afin qu'elles prennent des décisions éclairées. Le CVS donne un avis consultatif. Les décisions finales sont prises par les personnes qui dirigent l'établissement ou le service (organisme gestionnaire ou direction de l'établissement/service).

Les membres du CVS

Le CVS se compose de trois collègues (groupes) qui représentent :

- les personnes accompagnées : c'est le groupe le plus important. Il est élu par les personnes accompagnées de l'établissement ;
- les professionnels de l'établissement ;
- les proches aidants, familles, représentants légaux des personnes accompagnées.

Chaque CVS décide du nombre de personnes à élire mais il comprend au minimum :

- 2 représentants des personnes accueillies ou accompagnées ;
- 3 représentants des proches aidants, familles, représentants légaux des personnes accompagnées ;
- 1 représentant du personnel ;
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire ;
- 1 représentant de la direction.
- Si la composition du CVS ne le prévoit pas, d'autres personnes peuvent demander d'assister aux débats, tel que le représentant du conseil départemental, un représentant élu de la commune d'implantation, de l'autorité ayant délivrée l'autorisation, ... Il s'agit d'une liste non exhaustive dont le contenu détaillé figure dans l'acte institutif ou dans le décret.

Le CVS peut demander à des tiers de participer aux réunions à titre consultatif en fonction de l'ordre du jour ; par exemple, un kinésithérapeute, une psychologue, ou un médecin...

Élections des membres du CVS

Il faut se porter candidat auprès de l'actuel CVS ou de l'administration de l'établissement.

Selon la loi, sont élus à bulletin secret :

- les représentants des personnes accompagnées par l'ensemble des personnes accompagnées ;
- les représentants des familles ou représentants légaux par l'ensemble des familles ou représentants légaux ;
- les représentants des salariés par l'ensemble des salariés de l'établissement.

Les représentants de l'organisme gestionnaire sont désignés par son Conseil d'Administration.

Les mandats sont de trois ans, renouvelable 2 fois sauf en cas de carence. Ce mandat peut être réduit en cas de remplacement au cours d'un mandat (démissions de l'élu, fin d'accompagnement, changement d'établissement, changement de situation professionnelle).

Les réunions

Le CVS se réunit au moins 3 fois par an. Si c'est nécessaire, il peut y avoir plus de réunions sur demande de la majorité de ses membres ou sur demande du membre gestionnaire.

La construction de l'ordre du jour doit se faire en impliquant les élus pour recueillir les demandes, les attentes, les questions des personnes qu'ils représentent... La direction peut apporter son assistance dans cette phase. L'ordre du jour sera validé en dernier lieu par la direction de l'établissement.

Le compte-rendu de chaque réunion est rédigé par le secrétaire de séance et transmis à la direction de l'établissement pour relecture puis au président du CVS pour relecture et signature. Il est diffusé aux personnes accompagnées (en communication adaptée), à l'autorité administrative ayant délivrée l'autorisation de fonctionnement, aux professionnels, ainsi qu'aux membres du CVS.

Les sujets abordés en CVS

Le CVS donne son avis sur des sujets relatifs à tous les domaines et plus particulièrement à ceux liés à l'accompagnement de la personne (conditions de vie, hébergement, accompagnement, restauration, soins, vie sociale et animation, ...).

Le CVS est associé à la construction du règlement de fonctionnement de l'établissement et au projet d'établissement.

Les nouveautés depuis le 1^{er} janvier 2023 : le rôle clé du CVS dans la démarche qualité

Dans le cadre de l'évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), le conseil de la vie sociale joue un rôle clé. Lors de la visite d'évaluation, l'organisme évaluateur s'entretiendra avec les membres du CVS afin d'apprécier son niveau d'implication auprès de la structure et des personnes accompagnées, sa capacité à se mobiliser et ses éventuelles difficultés de fonctionnement.

Il appartient aux membres du CVS de se mobiliser en amont de la visite d'évaluation pour recueillir l'expression du plus grand nombre de personnes qu'ils représentent, sur les critères qui feront l'objet de l'entretien. Suite à la procédure d'évaluation, le CVS est informé des résultats et est associé aux mesures d'amélioration à mettre en place.

QU'EST QU'UN ÉLU DU CVS ?

Un élu du CVS est un représentant parlant au nom des autres personnes qui lui ressemblent. C'est un porte-parole, qui écoute et explique ce que les personnes pensent et disent. Il a été choisi pour les idées qu'il propose. Cette personne peut aussi être le président du CVS, il est élu par les autres élus du CVS lors de sa première réunion. Le président anime la réunion et prépare les documents en lien avec les autres membres du CVS. Si nécessaire, il peut solliciter l'aide de l'établissement.

POURQUOI DEVENIR ÉLU DU CVS ?

Devenir élu du conseil de vie sociale (CVS) peut offrir plusieurs avantages, cela permet de participer à la prise de décisions, d'améliorer la qualité de vie des usagers, de développer ses compétences, de favoriser l'intégration des personnes accompagnées, de proposer des changements ou des améliorations qui bénéficient au public accueilli et/ou de sensibiliser le personnel et les responsables de l'institution aux besoins et aux préoccupations des personnes accompagnées. En résumé, devenir élu au conseil de vie sociale peut être une expérience enrichissante !

QUI SONT LES ÉLUS DU CVS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ?

La liste des représentants élus avec leurs coordonnées (mail ou téléphonique) est affichée, diffusée dans l'établissement, diffusé en annexe du livret d'accueil et disponible sur demande auprès du secrétariat de chaque établissement.

| DES TALENTS, DES FEMMES ET DES HOMMES |

CASSANDRA WOLLSCHIED, AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE AU FAP LA MILLIAIRE DE THIONVILLE



Titulaire d'un BEP, carrière sanitaire et social, Cassandra a débuté son parcours professionnel en tant qu'intervenante éducative dans une structure associative, au service des personnes en situation de handicap. Grâce à la prise en charge de la mission locale, elle a ensuite signé un contrat emploi avenir afin d'obtenir le diplôme d'aide médico-psychologique (AMP).

Cassandra a alterné les périodes de travail en EPHAD et de formation à l'Institut Régional du Travail Social de Lorraine (IRTS). Une fois son diplôme en poche, elle a postulé à l'Apei de Thionville et, plus particulièrement, au FAP La Milliaire en tant qu'aide médico-psychologique. Elle a signé un CDD de trois mois fin 2017, puis un CDI au mois de décembre 2017. Cette année, Cassandra a débuté de sa propre initiative une démarche pour obtenir une validation des acquis de l'expérience (VAE) de monitrice éducatrice.

« Travailler dans le secteur médico-social, c'est avoir envie d'aider les autres et de s'enrichir mutuellement au contact des autres ».

Cassandra nous a rejoint, notamment en raison des opportunités d'évolution professionnelle qu'offre l'Apei Moselle, tant en termes de postes que de structure d'accueil : 43 établissements accompagnant 2000 personnes de tout âge. Elle apprécie tout particulièrement les sessions de formation interne afin d'accompagner au mieux les salariés dans leurs pratiques professionnelles ; par exemple, des formations sur le public vieillissant.



Les RH à votre rencontre

05/04/2023 (10h-17h)

Salon de l'apprentissage et de l'alternance 2023 à Thionville (*Salle Multi Fonctionnelle du Val Marie*)

11/04/2023 (8h30-12h)

Journée portes ouvertes à l'ESAT La Vallée, en particulier pour les moniteurs d'atelier cuisine et les moniteurs d'atelier menuiserie ; en partenariat avec la Cellule CSP et Pôle Emploi

12/04/2023 (8h30-12h)

Journée portes ouvertes au FAP La Milliaire, destinée aux profils juniors ; en partenariat avec l'École de la 2e Chance, Thionville Emploi et la mission locale

13/04/2023 (9h-12h)

Forum « Aujourd'hui, un emploi » à Saint-Avold (*salle agora, Place Champ de Foire*)

25/04/2023 (14h-16h)

Forum des métiers de la santé et du social à Hayange



| RECRUTEMENT |

BIENVENUE

Ils nous ont rejoints

Myriam ADASSAC

Monitrice éducatrice,
IME Le Wenheck, Valmont

Émilie BALARD

Responsable communication,
Siège de l'Apei Moselle, Peltre

Mathilde BALHAZARD

Monitrice éducatrice,
IME Les Primevères, Knutange

Sylvie BROSCARD

Agent de Service Intérieur,
IME Les Primevères, Knutange

Witch CETOUTE

Technicien informatique,
Siège de l'Apei Moselle, Peltre

Isabelle COLLET

Aide-soignante,
EAT Handi-Relais, Guénange

Julie DORNINGER

Psychologue,
Résidence Les Apogées (FAM),
Forbach / Marienau

Lisa DROITCOURT

Secrétaire,
Résidence Les Marronniers (MAS)
et EAT Handi-Relais, Guénange

Océane ENGINGER

Secrétaire,
IME L'Horizon, Guénange

Manon FRANCLET

Intervenante éducative,
Résidence La Milliaire (FAP), Thionville

Lilye HELM

Secrétaire,
ESAT Le Castel et ESAT La Vallée,
Thionville / Serémange-Erzange

Adeline HOZE

Directrice d'établissement,
Résidence Les Marronniers (MAS), EAT
Handi-Relais et SSIAD-PH, Guénange

Alix HUMBERT

Educatrice Spécialisée,
SESSAD Les Hirondelles, Creutzwald
et antenne de Forbach

Séverine KARMANN

Monitrice d'atelier STI,
ESAT Le Castel, Thionville

Francine KUCHARSKI

Intervenante éducative,
Résidence Raoul Loeb (FAP), Thionville

Virginie LAURENCIN

Monitrice d'atelier,
ESAT Les Genêts, Creutzwald

Marion METZ

Monitrice éducatrice
Résidence La Milliaire (FAP), Thionville

James MORBÉ

Moniteur d'atelier en Menuiserie,
ESAT La Vallée, Serémange-Erzange

Mathilde NICOLAÏ

Comptable
Siège de l'Apei Moselle, Peltre

Giovanni PANFINI

Moniteur d'atelier
ESAT Le Corail, Yutz

Kathleen PIRES

Aide-soignante,
Résidence La Milliaire (FAP), Thionville

Éric PIRUS

Cuisinier,
ESAT Sainte-Agathe, Florange

Marion ROYER

Monitrice éducatrice,
Résidence La Milliaire (FAP), Thionville

Marie SEKKOUM LAFON

Éducatrice Spécialisée,
SESSAD, Thionville

ERRATUM**Une erreur s'est glissée dans le JAM#5**

Nathalie WASZAK est
aide-soignante à
la Résidence Raoul Loeb (FAP)
de Terville

**L'Apei Moselle recrute**

Retrouvez toutes les annonces sur le site internet de l'association :
<https://www.apeimoselle.fr/fr/offres-d-emploi.html>

Vous souhaitez nous envoyer une candidature spontanée ?
Envoyez-nous votre CV et votre lettre de motivation à
siege@apeimoselle.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 (solde)

4 bonnes raisons de choisir nos établissements

- 1** Personnaliser la formation de chaque jeune en adaptant son poste de travail et son programme d'enseignement, point essentiel à la réussite de leur future intégration sociale et professionnelle.
- 2** Adapter continuellement nos méthodes d'apprentissages en fonction des besoins de chaque jeune.
- 3** Poursuivre l'aménagement des salles d'enseignement avec des attentions particulières sur le mobilier, les niveaux et types d'éclairage, l'isolation phonique...
- 4** Renouveler et moderniser les fournitures et le matériel des ateliers d'apprentissages.

Comment nous verser le solde de votre taxe d'apprentissage (13%)?

En 2023, les modalités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage évoluent avec la mise en place de la plateforme Soltéa. Dès le 25 mai 2023, connectez-vous sur cette plateforme :

- 1.** Sur la plateforme Soltéa, je crée mon compte entreprise.
- 2.** Grâce au moteur de recherche de la plateforme, je cherche Apei Moselle (recherche possible par nom, SIRET (775 619 596 00494), code UAI rattaché à l'IME Les Primevères (057 25 08 S) ou localisation).
- 3.** J'affecte le pourcentage de mon choix à l'Apei Moselle.

Les versements en direct à l'établissement (par virement, chèque ou carte bancaire), au titre du solde de la taxe d'apprentissage, ne sont plus possibles.



VOTRE ADHÉSION, C'EST NOTRE FORCE !

Pour que chaque enfant, chaque adulte en situation de handicap mental ait droit à une réponse adaptée à ses besoins lui permettant d'être reconnu et accompagné dans son projet de vie.

Merci de compléter ce formulaire et de le retourner au secrétariat :
Siège social, 4 rue Marie de Coëtlosquet • 57245 PELTRE



Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : E-Mail :

Si famille d'une personne accueillie,

Nom et Prénom de la personne accueillie :

Etablissement d'accueil :

Je suis parent ou ami :

J'adhère à l'Apei Moselle et paie ma cotisation annuelle de **90 €**

En plus de ma cotisation, je participe au fonds de solidarité d'un montant de **40 €**

(Le fonds de solidarité permet de constituer les fonds nécessaires à l'aboutissement de nos projets sur nos territoires respectifs)

Je suis accueilli(e) dans un établissement :

J'adhère à l'Apei Moselle en tant que membre bénéficiaire et je paie ma cotisation annuelle de **30 €**

L'adhésion est attribuée à un territoire.

Par défaut, votre cotisation sera reversée au territoire sur lequel vous résidez. Il vous est possible de changer de territoire sur simple demande écrite adressée au siège social de l'association ou à l'antenne.

Je souhaite faire un don :

Je verse la somme de : €

Mode paiement

Chèque à l'ordre de l'Apei Moselle

Espèces

Fait à :

le :

Signature

Vous pouvez également adhérer en ligne en quelques clics :

<https://www.helloasso.com/associations/apei-moselle/adhesions/formulaire-d-adhesion-2023>



« En application du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) et de la Loi Informatique et Libertés, l'Association collecte et traite des données à caractère personnel concernant les personnes accompagnées ainsi que leur famille. Le responsable du traitement est le directeur général de l'Apei Moselle. Le traitement a pour finalité d'adhérer à l'association. Vous avez le droit d'accès au traitement pour lequel nous collectons les données ainsi que, le cas échéant, des droits complémentaires. Pour des détails supplémentaires, vous pouvez consulter la charte de confidentialité sur le site de l'Apei Moselle : www.apeimoselle.fr ou contacter le DPD (Délégué à la Protection des Données) à l'adresse suivante : dpo@apeimoselle.fr. »

Avec l'aimable
participation de :